

**CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL-DE-LOIRE**  
**ENQUETE DE SUIVI A 6 MOIS DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES CO-FINANCEES**  
**PAR L'IEJ ET LE FSE**

**SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE 2018 (VOLETS 1 & 2)**

**Présentation de l'enquête et de la méthode adoptée**

Le questionnaire a été administré **par téléphone** entre le 15 mars et le 4 avril 2017 auprès des stagiaires sortis de formation entre le 1er juillet 2016 et le 30 juin 2017 pour le volet 1, et entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2017 pour le volet 2.

**1 700 répondants** ont participé à l'enquête, soit un **taux de réponse de 54%**. Grâce aux quotas de passation et à un redressement statistique, les résultats ici présentés sont représentatifs de la population-mère.

L'enquête était constituée de deux volets :

- **Volet 1 :** Participants âgés de moins de 26 ans sortant de formations cofinancées par le FSE et l'IEJ (1 015 répondants)
- **Volet 2 :** Participants de tous âges sortant de formations cofinancées par le FSE (685 répondants)

**Chiffres clés sur l'insertion à la sortie et 6 mois après la formation**

**Avant d'entrer en formation :**

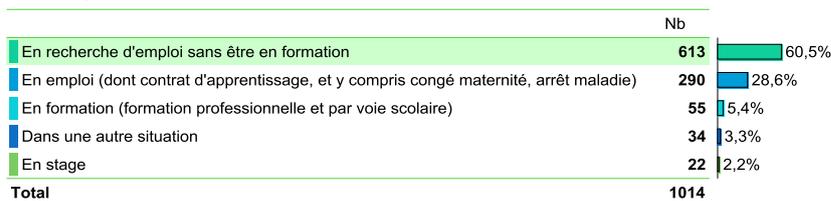
- 26 % des répondants du volet 1 n'avaient eu aucune expérience professionnelle contre **44 % qui avaient occupé un poste un CDD ou en CDI** et 30 % une activité occasionnelle.
- 24 % des répondants du volet 2 n'avaient eu aucune expérience professionnelle contre **54 % qui avaient occupé un poste un CDD ou en CDI** et 22 % une activité occasionnelle.

**A la sortie de formation,**

**Volet 1 : 29% des participants ont déclaré être en emploi et 61% en recherche d'emploi.** Les personnes en emploi à la sortie sont 36% à occuper un emploi en CDI ou en CDD de plus de 6 mois.

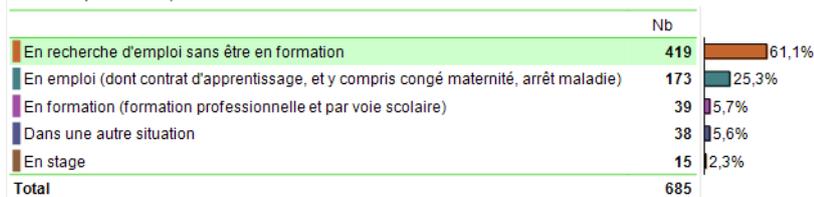
**Volet 1 : A la sortie de formation, étiez-vous en... ?**

Taux de réponse : 99,9%



**Volet 2 : A la sortie de formation, étiez-vous en... ?**

Taux de réponse : 100,0%



**Volet 2 : 25% des participants ont déclaré être en emploi et 61% en recherche d'emploi.** Les personnes en emploi à la sortie sont 38% à occuper un emploi en CDI ou en CDD de plus de 6 mois.

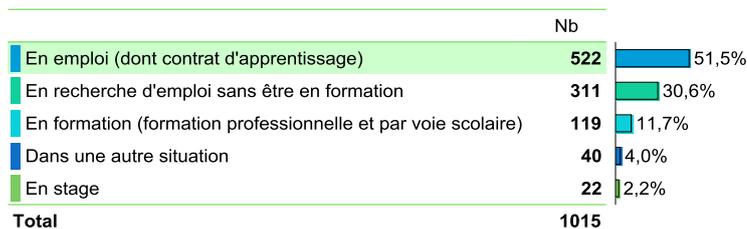
## 6 mois après la formation,

L'insertion dans l'emploi progresse favorablement puisque **51% des participants du volet 1 et 36% du volet 2 sont alors en emploi.**

Ils sont également plus nombreux à être en CDI ou CDD de plus de 6 mois (43% des personnes en emploi à 6 mois sur le volet 1, 44% sur le volet 2).

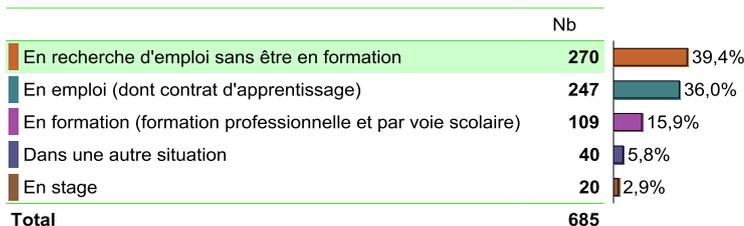
### Volet 1 : Six mois après votre formation, étiez-vous en... ?

Taux de réponse : 100,0%



### Volet 2 : Six mois après votre formation, étiez-vous en... ?

Taux de réponse : 100,0%



**62% des participants ayant bénéficié d'une formation qualifiante sur le volet 1 et 52% sur le volet 2 se trouvaient en emploi 6 mois après leur participation à la formation.**



Sur le volet 1 (participants de moins de 26 ans), les **femmes rencontrent davantage de difficultés** que les hommes pour s'insérer dans l'emploi. En effet, six mois après la fin de leur formation, 47% d'entre elles étaient en emploi contre 56% des hommes. Cependant, les femmes qui sont en emploi à 6 mois **occupent plus fréquemment que les hommes un emploi en CDI ou un CDD de plus de 6 mois** (50% des femmes en emploi contre 39% des hommes). Elles sont également légèrement plus nombreuses à suivre un complément de formation 6 mois après leur sortie (13% des femmes contre 11% des hommes).

Sur le volet 2 (participants de tous âges), les différences entre hommes et femmes sont peu marquées.

Par ailleurs, **plusieurs catégories de publics ont plus de facilités pour s'insérer dans l'emploi 6 mois après leur formation.** Cela concerne notamment :

- **Les participants les plus qualifiés** : sur le volet 1, 64% des participants d'un niveau égal ou supérieur à bac +2 sont en emploi à 6 mois contre 47% des participants avec un niveau primaire ou secondaire premier cycle. Ces proportions sont de 55% vs. 26% sur le volet 2.
- **Les stagiaires issus de formations qualifiantes** : sur le volet 1, 62% sont en emploi à 6 mois contre 38% des stagiaires issus de formations d'insertion (respectivement 52% vs. 33% sur le volet 2).
- **Les participants non défavorisés** : 57% des participants non « défavorisés » sont en emploi à 6 mois contre 47% des participants « défavorisés »<sup>1</sup> sur le volet 1 (pas de différence sur le volet 2).

<sup>1</sup> Sont considérés comme participants « défavorisés » les personnes qui vivent dans une famille monoparentale ou dans un ménage où personne ne travaille avec enfant(s) à charge, les personnes étrangères ou migrantes, les personnes handicapées, les personnes titulaires d'un niveau primaire non terminé, les personnes SDF ou en situation d'exclusion du logement, les allocataires des minima sociaux, et les personnes venant de zones rurales revitalisées.

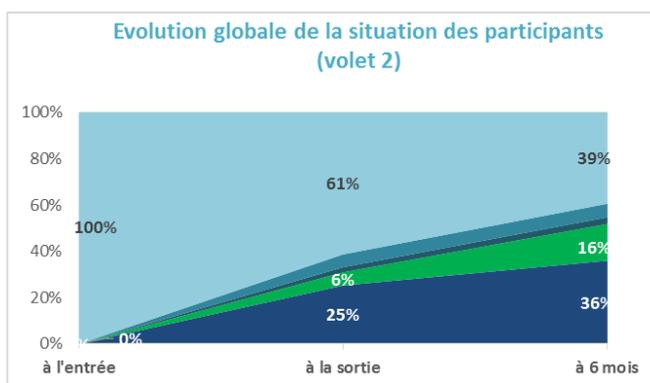
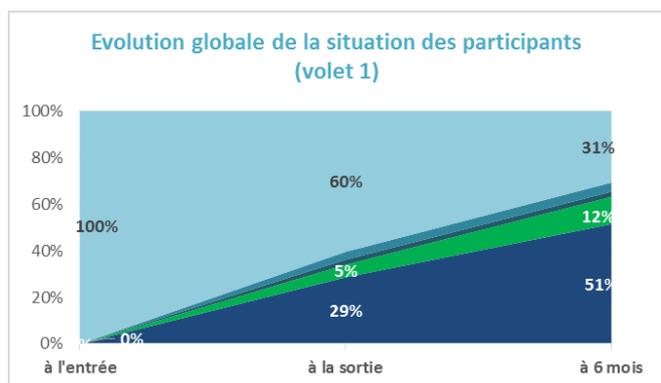


La différence de population interrogée entre les deux volets peut être une variable d'explication des différences de résultats : la population du volet 2 concerne en effet une grande majorité de stagiaires issus de formation d'insertion (80%, contre 40% sur le volet 1), également plus âgée en moyenne que sur le volet 1 (âge moyen de 30 ans contre 21 ans sur le volet 1).

## Chiffres clés sur l'évolution des situations

La progression de la situation des stagiaires entre la sortie et la situation à 6 mois montre une évolution favorable avec :

- Une progression de la part des participants en emploi : +22 points sur le volet 1 / +11 points sur le volet 2 ;
- Une progression de la part des participants en formation : +7 points sur le volet 1 / +10 points sur le volet 2 ;
- Une diminution très significative de la part des participants en situation de recherche d'emploi sans être en formation : -29 points sur le volet 1 / -22 points sur le volet 2.



■ En emploi ■ En formation ■ En stage ■ Dans une autre situation ■ En recherche d'emploi

*Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen.*

## Chiffres clés sur la qualité des offres d'emploi à la sortie

A la sortie de la formation, **34% des participants du volet 1 et 29% du volet 2 ont reçu une ou plusieurs propositions d'emploi, de formation, de stage ou d'apprentissage**. Il s'agissait d'une offre d'emploi dans 71% des cas sur le volet 1, dans 60% des cas sur le volet 2.

Ces offres sont jugées de « bonne qualité<sup>2</sup> » dans 45% des cas sur le volet 1 et 38% sur le volet 2, de qualité moyenne dans 55% des cas sur le volet 1 et 60% sur le volet 2.

Dans la majorité des situations, l'offre d'emploi reçue à l'issue de la formation concernait un poste à temps complet (79 % sur le volet 1 / 69% sur le volet 2), à un niveau de qualification égal ou supérieur à la formation suivie (82% sur le volet 1 / 76% sur le volet 2) et dans le domaine de la formation suivie (88% sur le volet 1 / 74% sur le volet 2). En revanche, il s'agit plus rarement d'un CDI (29% sur le volet 1 / 24% sur le volet 2) et d'une rémunération supérieure au SMIC (49% sur le volet 1 / 47% sur le volet 2).

Caractéristiques des offres d'emploi reçues	Volet 1	Volet 2
En CDI	29,3%	24,1%
A temps complet	78,8%	68,9%
Avec un salaire supérieur au SMIC	49,2%	47,3%
En lien avec la formation suivie	88,4%	74,2%
Correspondant ou supérieur au niveau de qualification	82,3%	75,6%
Correspondant aux attentes	83,3%	80,1%
<b>% offre de bonne qualité</b>	<b>45,3%</b>	<b>38,1%</b>
<b>% offre de qualité moyenne</b>	<b>54,7%</b>	<b>60,5%</b>



Dans l'ensemble, la **qualité des offres d'emploi est moindre pour les femmes que pour les hommes**. Sur le volet 1, 55% des offres reçues par les hommes étaient de bonne qualité contre 33% pour les femmes (respectivement 43% vs. 34% sur le volet 2).

En effet, il s'agit d'offres d'emploi à temps complet dans 69% des cas sur le volet 1 contre 86% pour les hommes (respectivement 59% et 82% sur le volet 2) ; d'offres avec un salaire supérieur au SMIC dans 31% des cas sur le volet 1 contre 62% pour les hommes (respectivement 40% et 57% sur le volet 2).

On observe également **des différences significatives selon le type de formation suivie** avec, sur le volet 1, 51% d'offres d'emploi de bonne qualité pour les personnes sortants d'une action de qualification contre 26% pour les personnes sortants d'une action d'insertion (respectivement 51% vs. 32% sur le volet 2).

<sup>2</sup> Sont considérées comme étant de « bonne qualité » les offres d'emplois qui répondent au moins à deux des trois critères suivants : en CDI, à temps complet et avec un salaire supérieur au SMIC et qui correspondait aux attentes des participants.

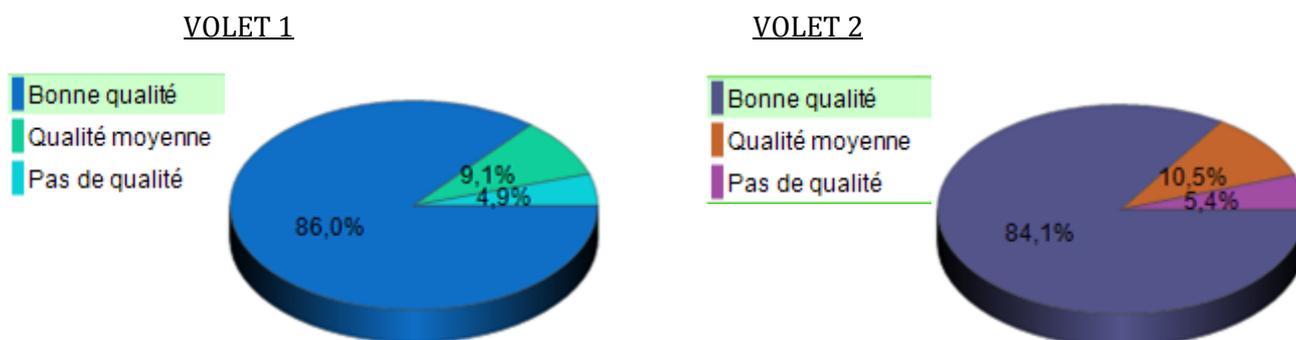
## Chiffres clés sur la qualité de l'emploi occupé 6 mois après la formation

Pour rappel, 51% des participants du volet 1 et 36% de ceux du volet 2 sont en emploi à 6 mois et parmi ceux-ci 43% (respectivement 44%) sont en CDI ou en CDD de plus de 6 mois.

### Les emplois occupés 6 mois après la formation présentent les caractéristiques suivantes :

- Il s'agit d'un emploi à temps complet dans 77% des cas sur le volet 1 / 66% sur le volet 2.
- Il s'agit d'un emploi procurant un revenu mensuel net entre 1 000 et 1 500 euros dans 54% des cas sur le volet 1 (55% sur le volet 2) et dans 28% (respectivement 32%) moins de 1000 euros.
- Cet emploi correspond ou est supérieur à leur niveau de qualification dans 72% des cas sur le volet 1 / 77% sur le volet 2.
- Il est en lien avec la formation suivie dans 62% des cas sur le volet 1 / 54% sur le volet 2.

Le croisement de ces différentes variables permet de calculer un « score » de qualité de l'emploi occupé : au total, 86% des participants du volet 1 (84% sur le volet 2) en emploi 6 mois après leur formation disposaient d'un emploi de bonne qualité.



On observe **des différences significatives selon le type de formation suivie** sur le volet 1 avec 90% d'emploi de bonne qualité pour les personnes sortants d'une action de qualification contre 76% pour les personnes sortants d'une action d'insertion (respectivement 92% et 80% sur le volet 2).



On observe également des **différences significatives entre hommes et femmes**, la part du temps partiel étant plus importante chez les femmes et leur salaire étant plus fréquemment inférieur à 1000€. Ainsi, 91% des hommes en emploi occupent un emploi de bonne qualité contre 78% des femmes sur le volet 1 (resp. 90% vs. 81% sur le volet 2).